

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 87 - JUILLET-AOÛT 1996

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

La "reprise" s'amorce sur les chapeaux de roues ! Beaucoup d'informations dans cette lettre SAGIR qui couvre les deux mois d'été, ce qui explique sa longueur inhabituelle.

Un compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du réseau, de nombreuses mortalités d'oiseaux qui nous amènent à parler - une nouvelle fois, du botulisme, mais aussi d'autres pathologies, des intoxications variées, une présentation d'un travail débutant sur le chat forestier et un coin des coordinateurs particulièrement bien fourni, constituent le sommaire de ce numéro.

Face à l'importance de l'actualité, l'éditorial se doit d'être bref. Je le clôturerai donc là en vous remerciant pour toutes les informations que vous avez fournies pour la réalisation de cette Lettre et en vous souhaitant une bonne reprise d'activités.

Vie du réseau

Après moult avatars, le bilan 1995 est enfin sous presse, il devrait donc vous parvenir incessamment. Vous le constaterez, sa présentation est nouvelle. Il se veut plus exploitable et plus attractif que les précédents, respectant en cela les désirs formulés par vos représentants au comité de pilotage. Nous attendons vos réactions sur cette nouvelle présentation.

Faible (mais constante) progression du nombre des envois de relevés bimestriels au cours de l'été. Fin août, 52,7 % des Fédérations (48, dont une qui n'avait jamais envoyé de bulletin jusqu'alors) suivaient cette procédure SAGIR, source importante d'information.

Encore un article sur SAGIR dans le numéro de juillet du magazine "Chasseur en Poitou Charentes" ! On y trouve une excellente présentation du réseau et de ses activités dans cette région. Cet article contribuera sans aucun doute à faire connaître tout l'intérêt de SAGIR aux chasseurs locaux.

Comme promis dans la Lettre de juin, voici un compte-rendu succinct de la réunion du comité de pilotage de notre réseau. Vos représentants y assistaient, ils disposent du compte-rendu intégral de la réunion. N'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus !

Cette troisième réunion du comité de pilotage de SAGIR s'est tenue le vendredi 28 juin 1996, pratiquement un an jour pour jour après la seconde. Elle s'est déroulée dans les locaux parisiens de l'Office National de la Chasse de 10 heures 35 à 13 heures 10. La séance, ouverte par Jean-Marie BALLU, Directeur de l'ONC, a permis d'aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour.

On retiendra du bilan d'une année de fonctionnement "post-réactivation" que les informations recueillies par le réseau marquent une assez nette progression par rapport à 1994, tant sur le plan géographique que sur le plan quantitatif (nombre global d'analyses et nombre d'espèces traitées). La plupart des grands groupes zoologiques sont concernés par cette augmentation qu'il s'agisse d'espèces gibier ou d'espèces protégées. D'autres éléments traduisent le dynamisme du réseau : preuves de reconnaissance nationale et internationale, suivi des épisodes de mortalités massives, nombre des relevés bimestriels parvenus à la DPF, de fiches SAGIR envoyées, de cartes vertes délivrées...

On perd maintenant peu d'informations concernant le résultat des analyses effectuées et les dominantes pathologiques observées en 1995 sont bien connues. Toutes espèces confondues, ce sont les traumatismes qui ont provoqué le plus de mortalités. Les intoxications ont également occupé une bonne place. Quant aux agents infectieux les plus meurtriers, ce furent les *Yersinia*, les *Pasteurella* et le virus de l'EBHS. Par contre, jusqu'à présent, les résultats des suivis sérologiques effectués sur les animaux capturés dans les réserves pour les opérations de repeuplement ou lors des enquêtes épidémiologiques avec les DSV, sont rarement intégrés à la banque de données du réseau. Cette lacune devrait être comblée rapidement car, ces données pourront bientôt être saisies sur la banque de données SAGIR.

D'autre part, du fait de la nature même des résultats qui ne sont pas toujours très clairs, du manque de compréhension des objectifs généraux du réseau et de l'enveloppe financière accordée localement, l'échantillon traité par SAGIR est très faible par rapport aux disponibilités. Ceci est d'autant plus vrai pour les maladies qui provoquent la mort de plusieurs individus : les premiers sont portés au LVD, tous les autres qui présentent les mêmes symptômes sont réputés avoir succombé au même mal. Il y a donc une perte d'information patente pour le réseau. On pourrait alors envisager un suivi à deux niveaux. La procédure SAGIR classique serait suivie pour les premiers cas de mortalités. Puis, une fois que la cause de celles-ci serait connue, un protocole plus léger serait mis en oeuvre pour continuer à suivre la progression de la maladie sur le terrain. Cette idée pourrait très bien s'appliquer à des maladies au diagnostic aisé comme la myxomatose ou la gale du renard. Une des possibilités serait de modifier les (photocopies des) fiches SAGIR accompagnant les premiers cadavres à posteriori en y ajoutant les nouveaux cas de mortalité constatés.

Le point sur l'harmonisation des procédures exposé par le représentant de l'ADILVA débouche sur les constatations suivantes. Un manuel qualité n'est pas envisageable pour les procédures SAGIR qui sont trop hétérogènes. Il faudra plutôt s'orienter vers des protocoles par espèces.

Certains laboratoires ont élaboré des propositions pour divers groupes zoologiques. De son côté, la Division Préservation de la Faune de l'ONC a déjà centralisé quelques propositions comme le "protocole perdrix" ou des procédures en matière de parasitologie. Cependant, si les fiches du type "protocole perdrix" permettent de garder de nombreuses informations pour un traitement ultérieur, elles fixent en revanche une grille rigide qui oriente les investigations à priori. De plus, tous les LVD n'ont pas les compétences et/ou le personnel pour faire toutes les analyses proposées. Il est fort probable que la mise en oeuvre des protocoles débouche sur une certaine spécialisation des LVD. Celle-ci existe d'ailleurs déjà de fait. Il est proposé de réactiver la démarche amorcée par l'ADILVA de façon à pouvoir déboucher sur un choix du type de procédures à rédiger avant la fin de l'année 96.

Concernant les possibilités d'extension de SAGIR à d'autres espèces et à d'autres partenaires, le comité de pilotage relève que l'élargissement aux espèces non gibier existe d'ores et déjà comme le prouve le bilan 95 (augmentation du nombre de rapaces par exemple). Cependant, il pourrait être encore plus important si on intégrait les données collectées par les autres réseaux travaillant sur la faune sauvage qui existent en France : carnivores, mammifères et oiseaux marins, rapaces...

L'extension à ces "nouvelles" espèces impliquent des financements supplémentaires donc de nouveaux partenariats. Il est en effet clair que les administrations concernées (ministère de l'Agriculture et ministère de l'Environnement), même si elles reconnaissent l'intérêt du travail accompli par SAGIR, ne disposent pas de crédits pour élargir le réseau. Il faudrait donc plutôt s'orienter vers la recherche de financements locaux : conseils généraux (qui financent déjà les LVD), conseils régionaux... Localement, il existe déjà des collaborations entre les FDC et les fédérations départementales des pêcheurs, notamment pour le suivi de la faune des fleuves et rivières. Ce type de coopération doit être encouragé. L'ONF a déclaré pour sa part sa ferme volonté de s'associer aux réseaux de suivi patrimonial de l'ONC dont fait partie le réseau SAGIR.

Les difficultés budgétaires évoquées précédemment pour expliquer le peu d'implication de l'Office des Forêts ne constituent pas des problèmes insurmontables.

La discussion sur la restitution de l'information montre que si la lettre "Au service de SAGIR" est appréciée et lue régulièrement, les bilans mensuels, trimestriels, semestriels, voire annuels tels qu'ils se présentaient jusqu'à maintenant étaient assez peu exploités. Compte tenu de la difficulté de réalisation de ces documents et du fort décalage entre la période couverte et la date de parution, il est décidé de cesser de publier les bilans intermédiaires, grands consommateurs de temps et d'énergie, et de concentrer plutôt les efforts sur un bilan annuel plus exploitable et plus attractif. Cette proposition reçoit l'agrément de l'ensemble des participants. L'amélioration de la qualité de la restitution de l'information et de celle des analyses de laboratoire iraient ainsi de pair.

Parmi les points débattus au titre des questions diverses, on retiendra :

1. le projet de constitution d'une diathèque et/ou d'une photothèque "pathologie" qui pourrait déboucher sur la constitution d'un atlas des principales maladies et lésions de la faune sauvage. Il faudrait pour cela que photographier une "belle lésion" et/ou un "beau cadavre" devienne un réflexe et chez les personnels de LVD et chez les coordinateurs SAGIR ;
2. l'annonce d'un premier stage de formation SAGIR "chevreuil" de 2 jours qui sera organisé début 97 à l'ENV Lyon pour les LVD, principalement ceux qui traitent le plus de chevreuils. En fait il s'agira plutôt d'un forum d'échange d'idées que d'une formation en tant que telle. L'objectif principal étant une uniformisation des méthodes d'analyses. Ce stage devrait donc déboucher sur la rédaction d'un protocole d'analyses chevreuil consensuel qui sera ensuite proposé à tous les LVD. Notons que ce stage ne s'adresse qu'aux LVD. Les représentants de coordinateurs présents pensent qu'un stage n'est pas indispensable. Par contre, il est utile de renouveler les réunions régionales avec les LVD qui avaient permis de mettre à jour un certain nombre de problèmes de fonctionnement.

Ils expriment également le besoin de disposer d'une liste d'experts pouvant être contactés en cas de problèmes pathologiques ainsi que d'une bibliographie annuelle regroupant toutes les publications intéressantes sur la pathologie de la faune sauvage. Il est à noter que cette bibliographie figure dans le BIPAS (Bulletin d'Information sur la Pathologie des Animaux Sauvages), publié et distribué sur demande par le CNEVA-Nancy.

3. il est possible de définir des priorités quand l'enveloppe est trop faible pour soumettre tous les cadavres trouvés au LVD. Un département pourrait alors décider de se focaliser une année sur une espèce donnée. L'idéal serait peut-être que cette focalisation se fasse à l'échelle d'une région ou que ce département prenne contact avec la Division Préservation de la Faune pour voir s'il n'y a pas des programmes spécifiques déjà en cours ou planifiés. Il est également possible de faire des analyses gratuites ou à faible coût grâce aux travaux de recherches menés dans le cadre des thèses d'université. C'est en particulier le cas pour les identifications de parasites (voir le communiqué envoyé par Hubert FERTE et reproduit ci dessous).

Lors de la réunion du comité de pilotage du réseau SAGIR (Paris, 28 juin 1996), Hubert FERTE a proposé ses services pour identifier à titre gratuit les helminthes parasites susceptibles d'être isolés par les LVD lors des autopsies des animaux trouvés morts. Les hôtes concernés sont les ongulés sauvages (chevreuil, cerf, daim, sanglier) et, éventuellement, d'autres cervidés exotiques. Les résultats obtenus feront l'objet d'une thèse de Pharmacie. Ce travail a pour but de préciser la diagnose des espèces mais aussi de dresser au niveau national la répartition géographique de certaines d'entre elles.

Pour tout complément d'information (nature des échantillons, mode de conservation, envois) prendre contact avec Hubert FERTE :

Laboratoire de Parasitologie
(Service du Professeur N. LEGER)
U.F.R. de Pharmacie
51, rue Cognacq Jay
51096 - REIMS CEDEX
Tél. : 26.05.37.223
Fax : 26.05.35.52

Mortalités massives

Hécatombe de mouettes en Alsace

Près d'un millier d'oiseaux ont péri début juillet sur le musoir de Gamsheim (Bas-Rhin). Les premiers cas de mortalité ont été notés le mercredi 3 juillet par un ornithologue allemand qui observe aussi des oiseaux amorphes, incapables de se déplacer, aux ailes pendantes. Ces signes pouvant faire penser au botulisme, une dizaine de cadavres et une mouette malade sont ramassés le samedi 6 juillet, congelés et remis au laboratoire vétérinaire du Haut-Rhin le lundi 8 juillet. 4 mouettes sont exploitables et serviront à la recherche de toxine botulique. Le 10 juillet, les agents de l'ONC et de la FDC du Bas-Rhin ramassent sur le musoir les cadavres de 802 mouettes rieuses ou mélanocéphales, d'un goéland argenté, de 6 morillons, d'un pic épeiche, d'un lapin de garenne et d'un rat. Une mouette en bon état de conservation est portée aux services vétérinaires de Strasbourg pour la recherche de métaux lourds et de pesticides.

Ce même jour, l'on apprend qu'une autre colonie de mouette a été décimée dans des conditions analogues à Vogelgrun, située à environ 70 Km de là, dans le Haut-Rhin.

Les analyses effectuées sur les mouettes de Gamsheim par l'Institut Pasteur de Paris infirment l'hypothèse de botulisme. Par contre, les LVD de Colmar et Strasbourg isolent tous les deux *Salmonella typhimurium*. Ces mortalités importantes ont donc été provoquées par une salmonellose. La source de contamination n'est pas encore connue avec certitude. De forts soupçons pèsent cependant sur une centrale d'épuration voisine du musoir. L'enquête épidémiologique menée localement devrait déterminer l'origine de cet épisode de salmonellose très prochainement.

L'importance du foyer de Vogelgrun n'a pu être évaluée car l'exploitant de l'usine hydroélectrique où s'était installée la colonie, ne voyant plus aucun signe d'activité des oiseaux, a fait procéder au broyage de la végétation et... des cadavres. Il s'agissait toutefois d'une colonie importante de mouettes puisque la LPO y avait dénombré 1.190 nids en 1995.

Au total, ce sont donc certainement entre 1.000 et 2.000 laridés qui ont succombé en Alsace à cet épizootie de salmonellose. (Source : Patrick JUNG coordinateur SAGIR 67 et Gilles DELACOUR, ONC Gertsheim)

Botulisme

En France ...

Le foyer de l'étang de Bolmon (Bouches du Rhône) évoqué dans la Lettre de juin n'a pas pris l'ampleur des années 1994 et 1995. Malgré une vigilance toute spéciale, seuls quelques cadavres, déjà anciens, ont pu être trouvés en juillet. Un canard mort a été ramassé le 10 août sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues. En l'absence des résultats des analyses effectuées par l'Institut Pasteur de Paris, rien ne permet pour l'instant d'affirmer qu'il s'agit de botulisme. Jusqu'à présent, le botulisme n'aura donc provoqué que des mortalités sporadiques et peu abondantes sur l'étang de Berre cet été. (Source : Patrice GALVAND, coordinateur SAGIR 13).

Par contre, des mortalités importantes d'oiseaux d'eau sont survenues dans le département du Pas de Calais cet été. Début août, les cadavres de 83 mouettes rieuses, 31 foulques, 13 vanneaux, 5 colverts, 4 poules d'eau, 2 tadornes et 1 souchet ont été recensés sur le bassin de décantation (remis en activité au début de l'année) d'une papeterie située dans la commune de Corbehem-Brebières. Lors d'un second passage effectué quelques jours plus tard, 15 nouveaux cadavres ont pu être mis en évidence. Les analyses réalisées par l'Institut Pasteur de Paris sur 4 mouettes, 1 foulque et 1 poule d'eau ont confirmé qu'il s'agissait bien de botulisme de type C. Cette même maladie est également à l'origine de la mort d'une cinquantaine de mouettes survenue courant août dans la ville du Touquet (qui avait déjà connu un épisode de mortalité massive d'origine botulique cet hiver, Cf. Lettres SAGIR N° 82 et 83). Le botulisme est encore vraisemblablement impliqué dans la mort d'une quinzaine de colverts à la mi-août sur le marais de Biache Saint Vaast. Les analyses en cours à l'Institut Pasteur confirmeront sans doute cette hypothèse. (Source : Pierre HOUBRON, coordinateur SAGIR 62 et Jacques CATEL, directeur LVD 62)

En Dombes, des mortalités régulières déciment une population d'environ 350 canards colverts relâchés sur un étang de la commune de Sandrans depuis le début du mois d'août. Une suspicion de botulisme a été émise par un vétérinaire au vu des symptômes. Des cadavres ont été prélevés pour confirmer ce diagnostic. Il faut noter que cette commune jouxte la commune de Bouligneux où des cas de botulisme avaient été diagnostiqués en 1994. (Source : Antoine FRANÇOIS, coordinateur SAGIR 01, Maurice BENMERGUI et Jean-Yves FOURNIER, ONC Birieux).

Le Parc des Oiseaux de Villars les Dombes est également victime du botulisme. 54 oiseaux ont déjà péri depuis le 4 août. Les colverts sont, comme d'habitude les plus touchés, mais des cadavres appartenant à d'autres espèces ont aussi été trouvés (foulque, poule d'eau, mouette, héron garde-boeuf, aigrette garzette, chipeau, nette rousse). La maladie affecte surtout les individus sauvages et plus particulièrement les jeunes. Les spécimens introduits par le parc sont en effet vaccinés avec le vaccin vison, apparemment avec succès. Il s'agit de mortalités sporadiques mais régulières. L'expansion de la maladie est évitée grâce au ramassage régulier des cadavres et des oiseaux malades. Aucun typage de toxine n'a été pratiqué jusqu'alors, mais, plusieurs arguments permettent de poser un diagnostic fiable de botulisme de type C : 1. cette maladie a été diagnostiquée sur le site en 1994 (fortes mortalités) et 1995 (6 cas) ; 2. les individus vaccinés résistent à la maladie. (Source : Eric BUREAU, docteur vétérinaire, directeur adjoint du parc ornithologique de Villars les Dombes)

Dans le Gard, ce sont plusieurs dizaines d'oiseaux d'eau qui ont été trouvés morts : une douzaine de canards colverts dans la commune du Cailar (où l'on avait observé du botulisme en 1995) le 06 août, puis, le lendemain une autre douzaine d'individus de cette même espèce dans la commune d'Uchaud. Dix jours auparavant, on avait observé une mortalité de poules d'eau (± 10) dans la commune de Nîmes. Depuis ces épisodes, aucune nouvelle mortalité n'a été constatée. Fait troublant, toutes ces mortalités ont été notées sur le même cours d'eau : Le Vistre qui traverse les trois communes, Nîmes se situant en amont d'Uchaud, elle-même en amont du Cailar.

Plusieurs oiseaux ont été vus avec des difficultés locomotrices telles qu'ils étaient entraînés par le courant du Vistre alors en crue. Deux colverts, un mort et un mourant, ont été prélevés et apportés au LVD 01 pour recherches bactériologique et toxicologique. Les symptômes observés (difficultés locomotrices) et le contexte épidémiologique (botulisme en 95, mortalités successives sur un cours d'eau) peuvent en effet amener à suspecter le botulisme ou une intoxication. Nous en saurons certainement plus le mois prochain. (Source : Raymond TERNAT, coordinateur SAGIR 30)

Et à l'étranger

A l'occasion d'une mission effectuée cet été aux *Etats-Unis*, la situation du botulisme aux USA nous a été présentée par Tonie ROCKE, spécialiste de cette maladie au National Wildlife Health Research Center de Madison, Wisconsin.

On retiendra de cet exposé et des réponses aux questions que nous avons pu poser, les éléments suivants :

1. le botulisme hydrique (de type C **uniquement**) est connu depuis le début du XX^{ème} siècle. La plus grande épizootie a eu lieu en 1934 sur un marais situé au nord du Grand Lac Salé dans l'Utah. Depuis, des foyers existent régulièrement dans la plupart des états ;
2. c'est la deuxième cause de mortalité extra-cynégétique des oiseaux sauvages aux USA après le choléra aviaire ;
3. des cas de botulisme ont été recensés sur 117 espèces, les vautours et autres charognards paraissant relativement résistants à la toxine ;
4. il existe des spores de *Clostridium botulinum* chez environ 50 % des oiseaux sains ;
5. l'apparition de botulisme de type C est indépendante de la densité des oiseaux. Il peut apparaître sur des plans d'eau profonds en été, mais aussi en automne, au printemps, voire en hiver (les mécanismes d'apparition et de diffusion étant alors différents de ceux des épizooties estivales) ;

6. l'hypothèse que l'eau peu profonde et chaude est déterminante pour l'apparition de la maladie est donc infirmée ;
7. par contre, la salinité, le pH et le potentiel rédox peuvent déterminer le risque d'apparition de botulisme. Le pH semble être le facteur clé. Le risque relatif de botulisme est le plus élevé pour un pH des sédiments compris entre 7 et 7,5 ou pour un pH de l'eau compris entre 8 et 8,5 ;
8. la température élevée et la présence d'invertébrés peuvent ensuite augmenter la probabilité de déclenchement d'une épizootie. Celles-ci favorisent en effet la multiplication des bactéries toxigènes, la production et le stockage de toxine ainsi que la propagation de la maladie ;
9. la toxine botulique de type C est très résistante aux basses températures mais assez sensible à la chaleur. Elle résiste plus de 5 ans à -70°C et -20°C , 6 mois à $+5^{\circ}\text{C}$, 3 semaines à $+20^{\circ}\text{C}$, 2 semaines à $+28^{\circ}\text{C}$, 2 jours à $+37^{\circ}\text{C}$, 9 heures à $+42^{\circ}\text{C}$, moins de 30 minutes à $+60^{\circ}\text{C}$ et moins de 5 minutes à $+80^{\circ}\text{C}$. Cette résistance explique la persistance des mortalités en période hivernale ;
10. même si, contrairement à l'homme, les anatidés développent primitivement une intoxication (la toxino-génèse a lieu dans les intestins des oiseaux qui se sont contaminés en ingérant des bactéries) et non une intoxication (ingestion directe de toxine), ils peuvent également y succomber. La toxine se retrouve dans les cadavres 36 heures après la mort des oiseaux, elle est concentrée par les invertébrés et notamment les asticots dont se nourrissent les canards et qui sont de ce fait à la base du cycle d'amplification du botulisme estival ;
11. parmi les symptômes de paralysie classiquement observés, la procidence du corps clignotant (troisième paupière masquant l'oeil) est l'un des plus caractéristiques du botulisme ;
12. les cadavres des animaux morts de botulisme ou de n'importe quelle autre affection, constituent un excellent substrat pour la multiplication des bactéries toxigènes, de même d'ailleurs que toute substance riche en protéines (végétaux en décomposition p.e.) ;
13. le ramassage des cadavres de toute nature constitue de ce fait une sage précaution et s'avère à l'usage être le meilleur - sinon le seul, moyen de lutter contre la propagation du botulisme ;
14. la plupart des oiseaux meurent sur le lieu où ils ont été contaminés. Il n'y a donc pas de transport de bactéries, de spores ou de toxine à distance par les oiseaux ;
15. il existe un vaccin contre le botulisme de type C homologué pour vison et efficace sur les canards. Son emploi doit cependant être strictement limité aux élevages et/ou, éventuellement, aux canards lâchés pour repeupler un plan d'eau ;
16. il n'existe aucune immunité acquise chez les animaux guéris ;
17. un diagnostic ELISA fonctionnant uniquement pour le type C a été mis au point au National Wildlife Health Research Center. Moins cher et plus rapide (réponse en 24 heures) que le traditionnel test sur souris avec les antitoxines, il permet, à partir du caillot du coeur ou d'asticots prélevés sur les cadavres, de faire un diagnostic rapide de botulisme en cas de mortalités massives survenant sur un plan d'eau ;
18. il n'existe qu'un cas réellement documenté de contamination humaine par du botulisme de type C. Il s'agit d'un nourrisson ayant développé non pas une intoxication mais une intoxication en ingérant des bactéries.

Au Canada, le lac Pakowki dont nous avons parlé dans la Lettre N°82, fait l'objet d'une surveillance accrue. En effet, comme l'écrit M.J. Pybus de l'Alberta Natural Resources, : "[...] Il est rare que l'on puisse prévoir une épidémie importante chez les animaux de la faune. C'est malheureusement le cas en Alberta, à l'heure actuelle. En effet, toutes les conditions semblent réunies pour qu'une épidémie de botulisme aviaire éclate une fois de plus au lac Pakowki, au sud-est de cette province. [...] Le niveau de l'eau est probablement un peu plus élevé au lac Pakowki cette année que l'année précédente, grâce à une plus grande accumulation de neige dans les montagnes et aux précipitations hivernales tardives sur l'ensemble du territoire de l'Alberta.

Cependant, le bassin du lac étant très plat, le surplus d'eau formera sans doute des flaques d'eau et de boue sur le rivage. Le Plan d'urgence pour le nettoyage du lac Pakowki a été révisé cette année. On planifie actuellement les ressources humaines nécessaires de façon à ce que l'approche spécifique retenue cette année soit la plus efficace possible. On effectue des visites de surveillance au lac Pakowki depuis le début de mai. On continue à surveiller le lac de très près pour que le nettoyage puisse commencer aussitôt que la mort des oiseaux sera rapportée [...]" (Source : Bulletin du Centre de la Santé de la Faune, Vol. 4 - juillet 1996 N°1. Publié par le Centre Canadien Coopératif de la Santé de la Faune)

Trichomonose, le retour

Cette maladie qui a sévi avec une acuité remarquable au début de l'année, n'a pas encore disparu. Elle a en effet été diagnostiquée sur des pigeons ramiers et des pigeons colombins dans le Pas de Calais au début du mois de juillet. (Source : Jacques CATEL, Directeur du LVD 62). La trichomonose est aussi responsable de la mort de nombreuses tourterelles turques dans la Dombes. La direction du Parc des oiseaux de Villars les Dombes estime qu'environ 100 individus périssent de trichomonose chaque été dans le Parc depuis trois ans. (Source : Eric BUREAU, docteur vétérinaire, directeur adjoint du parc ornithologique de Villars les Dombes)

Est-ce parce qu'il s'agit d'une parasitose touchant des oiseaux ? Les articles consacrés à la trichomonose dans la presse cynégétique contenaient de nombreuses coquilles que certains d'entre vous n'ont pas manqué de me signaler. Les mots "caséux" et "caséo-nécrotique" (assez barbares il est vrai) se sont ainsi métamorphosés en "gazeux", "gazéux" voire "caséo-névrotique". Peut-être aurait-il fallu "traduire" ces termes dans les Lettres SAGIR source de l'information, et expliquer que le caseum est une substance épaisse et pâteuse à consistance et aspect de fromage (*caseum* en latin) que l'on retrouve notamment dans les lésions tuberculeuses et que le tissu nécrotique est du tissu mort ? Peu importe. L'essentiel est de constater que les informations fournies par notre réseau sont exploitées et reprises par la presse nationale.

Intoxications

La petite faune, principale victime ?

18,5 % des mortalités de petite faune (oiseaux, lagomorphes et carnivores) constatées au premier semestre dans l'Aube sont imputables à des toxiques. Sur les 49 cadavres analysés, 9 avaient succombé à une intoxication. Les substances incriminées sont principalement : le carbofuran, responsable de la mort de 2 renards, une perdrix grise, un étourneau, une buse et un busard et les anticoagulants, mis en évidence sur une perdrix grise, une perdrix rouge et un lièvre. Un appât au métaldéhyde a également été trouvé et soumis à analyse pendant cette période. (Source : Philippe LECLERCQ, coordinateur SAGIR 10 - bilan semestriel).

Erratum

Contrairement à ce que j'avais laissé entendre dans la dernière Lettre, des analyses toxicologiques ont bien été faites sur les cadavres d'animaux collectés dans le Haut Rhin pour lesquels une suspicion d'intoxication avait été posée. Ces analyses révèlent que la suspicion est confirmée pour les trois renards (présence d'aldicarbe) et pour la buse (présence d'inhibiteurs des cholinestérases). Par contre, l'intoxication aux ammonitrates qui avaient été suspectée pour les deux chevreuils n'a pas été confirmée. (Source : Christine MANSON, Directrice du LVD 68)

Le mot du CNEVA Nancy

Une thèse sur le chat forestier

Depuis la fin du mois d'août, Amandine SAGER, étudiante de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, rassemble toutes les informations disponibles sur la biologie et la pathologie du Chat forestier (le vrai chat sauvage). Ce travail a été proposé dans le cadre de la convention qui unit le CNEVA Nancy et l'ONC, pour améliorer la connaissance de cette espèce protégée. Le travail d'Amandine comportera deux volets :

un inventaire des connaissances et des données disponibles dans la littérature et les archives (mémoires d'études, cahiers d'enregistrement de zoos, centres de soins, musées, etc...) ;

un travail personnel sur des carcasses et des pièces anatomiques, pour connaître les paramètres démographiques (âge, sexe, reproduction) et pathologiques (parasites, lésions).

Peu de choses sont connues sur la pathologie du chat forestier (cf. STAHL et LEGER, 1992, Encycl. Carniv. France, vol. 17, SFEPM, Paris). Néanmoins, certaines infections virales, notamment la leucose, constituent des menaces potentielles pour la survie de certaines populations (cf. ARTOIS et REYMOND, 1994, Vet. Microb, vol. 134, pp 651-652). Cet été par exemple, F. BOURGUEMESTRE, coordinateur SAGIR de l'Indre, a eu la chance de pouvoir faire analyser le sang d'un individu capturé vivant. L'animal était lui aussi porteur du virus leucémogène félin, coïncidence troublante.

Vous pouvez participer à cette étude (réalisée sous la direction de P. STAHL et F. LEGER, ONC, dans le cadre d'un projet soutenu par le ministère de l'Environnement) en fournissant des données ou des échantillons. Les informations écrites (rapports, copies de carnets de terrain, résultats inédits/SAGIR n'a enregistré que deux analyses de chat forestier depuis sa création/ autres...) doivent être envoyés à :

A. SAGER
CNEVA Nancy,
Domaine de Pixérécourt, B.P. 9
54220 - MALZEVILLE.

Les prélèvements de sang peuvent également être transmis au CNEVA Nancy par l'intermédiaire du LVD adhérent à SAGIR qui se chargera de la centrifugation. En cas de découverte d'un cadavre, une carte verte est nécessaire pour être autorisé à transporter l'animal ; avertir F. LEGER (ONC, Au bord du Rhin - 67150 GERSTHEIM) pour définir les modalités d'acheminement.

Marc ARTOIS
centralisateur du réseau

Le coin des coordinateurs

Tularémie humaine dans le Rhône

Un cas de tularémie humaine a été signalé à la DSV du Rhône par la DDASS courant juillet. Le diagnostic clinique a été confirmé par deux sérologies très nettement positives effectuées à un mois d'intervalle.

Compte tenu de la gravité de cette zoonose, il est important de rappeler que la découverte de cadavres de lièvres doit faire penser à la tularémie et que toutes les précautions doivent être prises lors de la manipulation d'animaux de cette espèce morts ou présentant des signes de maladie. Le port de gants est alors vivement recommandé. Rappelons que *Francisella tularensis*, bactérie responsable de la tularémie, traverse même la peau saine. (Source : Charles JULLIAN, coordinateur SAGIR 69)

Variole aviaire chez les pigeons domestiques

De nombreux cas de variole aviaire sont actuellement signalés par les colombophiles de l'Yonne et de l'Aube. La plus grande vigilance s'impose donc, car, comme l'écrit Philippe LECLERCQ (coordinateur SAGIR 10) qui a communiqué cette information : "*Il y a de fortes chances que les pigeons ramiers finissent par être atteints*".

Pigeons des villes, corbeaux des champs...

L'état sanitaire des corbeaux est bien meilleur que celui des pigeons des villes. C'est ce qui ressort d'une enquête épidémiologique effectuée par les services vétérinaires de Moselle à la demande de M. Didier LEFEVRE, président de l'association des piégeurs mosellans, en novembre 1994 et avril 1995.

Sur les 52 pigeons capturés dans la ville de Metz, la plupart possédaient des anticorps signalant le passage des maladies recherchées. L'ornithose (maladie transmissible à l'homme) est ainsi décelée dans 42 cas.

La paramyxovirose (souche peu pathogène de Maladie de Newcastle, adaptée au pigeon mais pouvant entraîner cependant des signes cliniques chez la poule) est trouvée dans 28 cas, la grippe (virus H3N2 Port-Chalmers, responsable de grippes humaines) dans 39 cas. De plus sur les 10 analyses de fèces réalisées, *Salmonella typhimurium* a été isolée 5 fois. Enfin 2 des 10 animaux autopsiés étaient porteurs de parasites spécifiques des oiseaux (*Ascaridia*).

Ces résultats, inquiétants, ne sont pas spécifiques de la Moselle

Comme l'écrit le DSV de l'époque, Eric FOUQUET "[...] Cette enquête a permis de dégager des résultats qui sont similaires à ceux rencontrés généralement dans les enquêtes épidémiologiques réalisées sur les pigeons des villes. Cela doit nous inciter à limiter en ville les pigeons à un nombre raisonnable"

Par contre, les mêmes recherches sérologiques effectuées sur 44 corbeaux capturés dans les environs de Thionville et les 10 autopsies pratiquées n'ont pu mettre en évidence ni anticorps, ni salmonelles, ni parasites. (Source : Gilles HUMBERT, coordinateur SAGIR 57)

François LAMARQUE
Division Préservation de la Faune
Office National de la Chasse